

15.06.2018 - 10:05 Uhr

Fans au volant, restez prudents !*Bern (ots) -*

Le succès populaire de la Coupe du Monde de football dépasse le simple cercle des fans de foot. A l'issue d'un match, nombreux sont les supporters à célébrer la victoire de leur équipe favorite par un tour en voiture. Celle-ci est par ailleurs souvent affublée de nombreux accessoires (fanions, bannières, etc.) qui peuvent altérer la vision du conducteur. Le TCS a dressé une liste de recommandations pour assurer la sécurité de tous.

Tant que la voiture ne ressemble pas à un sapin de Noël surchargé, il est autorisé d'utiliser ces articles sans arrière-pensée. Toutefois, certains points sont à observer pour garantir la sécurité des usagers de la route. Voici les recommandations du TCS :

- Les fanions bien connus de tous ne doivent être fixés que sur la vitre arrière. En outre, il vaut mieux éviter de rouler sur les autoroutes, car ceux-ci peuvent être arrachés en raison de la haute vitesse et mettre en danger les voitures qui suivent.
- La visibilité du conducteur ne doit pas être entravée par les fanions. Ceci est valable aussi pour les inscriptions et les autocollants. Ces derniers peuvent être apposés n'importe où sur le véhicule excepté sur les phares et autres emplacements lumineux, le pare-brise et les vitres latérales avant. Si le véhicule n'est doté que d'un seul rétroviseur extérieur, la lunette arrière doit rester libre.
- Les fanions et mascottes n'ont également pas leur place sur le rétroviseur intérieur car ils réduisent le champ de vision du conducteur et, en bougeant, la perception des piétons et des cyclistes est gênée.
- La toile pare-soleil qui a été testée est montée en un rien de temps et protège efficacement contre un habitacle surchauffé. Si la

voiture est en stationnement, cette protection peut arborer les couleurs de votre équipe préférée.

- Parmi les nouveaux articles arrivés sur le marché, les « mirror flags ». Ces drapeaux sont à fixer sur le rétroviseur extérieur. Il est important de veiller à ce que le miroir du rétroviseur ne soit pas occulté.

Le TCS recommande en outre d'adopter une conduite prudente et calme et d'être attentif aux autres usagers de la route, en particulier les plus vulnérables, comme les piétons, les cyclistes ou conducteurs de deux-roues motorisés.

Contact:

Yves Gerber, porte-parole du TCS, 058 827 27 16, 079 249 64 83,
yves.gerber@tcs.ch

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100816890> abgerufen werden.